



LE FLASH d'Octant

Emploi

Numéro 151 - Juin 2009

L'emploi des seniors : le défi des années à venir

En Bretagne, seulement 34 % des personnes âgées de 55 à 64 ans travaillent en 2005 (50 % pour les 50-64 ans). Or, l'objectif européen de Lisbonne est d'atteindre un taux d'emploi de 50 % pour les 55-64 ans à l'horizon 2010.

Comme la plupart des régions françaises, la Bretagne en est loin.

Pourtant, il faudra bien compter avec les seniors car leur nombre est en augmentation constante dans la population active.

Par ailleurs, la forte hausse des départs de fin de carrière, conjuguée à l'arrivée de générations moins nombreuses sur le marché du travail, pose la question du renouvellement de la population active.

Les nombreuses générations nées après guerre et jusqu'au début des années 1970 ont favorisé l'augmentation de la population active dans les années 1980 et 1990. Des générations de femmes de plus en plus actives sont aussi arrivées progressivement sur le marché du travail.

La part des 30-49 ans dans la population active a nettement augmenté dans les années 1980 et 1990. À l'opposé, celle des plus de 50 ans a nettement baissé des années 1960 aux années 1990.

La tendance observée par le passé s'inverse. Si la part des actifs de 30-49 ans se stabilise, celle des plus de 50 ans augmente, en lien avec le vieillissement des générations nées après guerre. La population active vieillit

Avertissement

Dans cette étude et sans précisions d'âge, les seniors désignent les personnes âgées de 50 à 64 ans, même si les objectifs de Lisbonne concernent, quant à eux, les personnes âgées de 55 à 64 ans.

Quelques chiffres...

D'ici 2020,

- ▶▶ 4 actifs du secteur agricole sur 10 partiront en retraite ;
- ▶▶ 46 000 départs en retraite sont attendus dans le commerce ;
- ▶▶ 1 600 enseignants partiront chaque année en retraite.

- ▶▶ en 2005, les seniors représentent 22 % de l'emploi total ;
- ▶▶ en 1962, 2 hommes seniors de plus de 60 ans sur 3 travaillaient, contre 1 sur 10 en 1999 ;
- ▶▶ 45 % des femmes seniors qui travaillent ont un poste d'employée.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

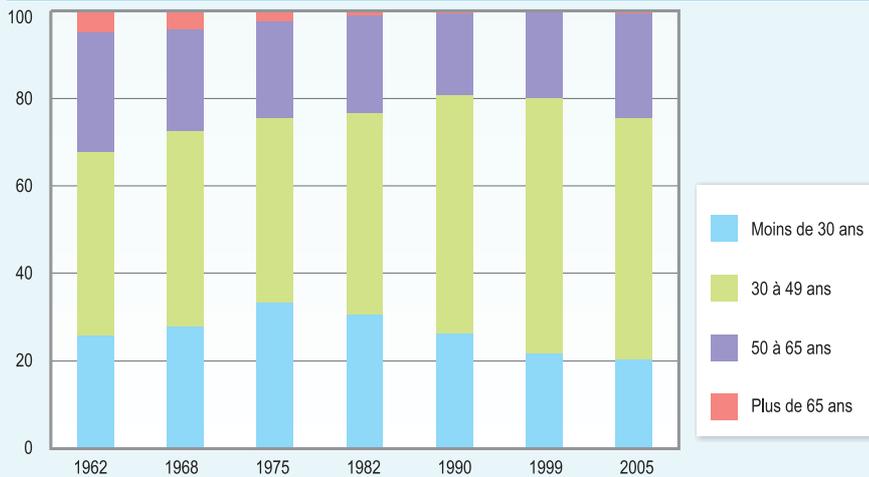
PREFECTURE
DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle



INSEE
BRETAGNE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Évolution de la structure de la population active en Bretagne de 1962 à 2005 (en %)



Source : Insee, recensements de la population

Prévision des départs de fin de carrière par activité en Bretagne d'ici 2020

Activité	Emploi total du secteur en 2005	Nombre de départs d'ici 2020	Taux de départ* (en %)
Éducation, santé, action sociale	272 000	97 000	36
Administration	141 000	52 000	37
Commerce	167 000	46 000	28
Services aux entreprises	137 000	36 000	26
Agriculture, sylviculture, pêche	77 000	30 000	39
Construction	87 000	26 000	30
Services aux particuliers	84 000	22 000	26
Industries agricoles et alimentaires	74 000	21 000	28
Transports	46 000	16 000	35
Industrie des biens intermédiaires	45 000	14 000	31
Activités financières	29 000	12 000	41
Industrie des biens d'équipement	37 000	12 000	32
Industrie des biens de consommation	26 000	9 000	35
Industrie automobile	12 000	5 000	42
Activités immobilières	11 000	4 000	36
Énergie	7 000	3 000	43
Total	1 252 000	405 000	32

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007, modèle prospectif « simulations de fins de carrière »

* taux de départ : nombre de départs d'ici 2020 / emploi du secteur en 2005

et ce phénomène s'accroîtra encore à l'avenir. L'une des conséquences du vieillissement de la population active est l'augmentation du nombre de départs en retraite.

Dans les années à venir, la population active plus jeune pourra difficilement compenser les nombreux départs en retraite prévus d'ici 2020.

D'ici 2020, plus de 400 000 départs de fin de carrière en Bretagne

En Bretagne, plus de 400 000 personnes occupant un emploi en 2005 cesseront leur activité d'ici 2020. Ces départs concernent aussi des personnes qui n'avaient pas encore 50 ans en 2005.

Des départs massifs sont à prévoir dans les activités tertiaires à caractère plutôt non marchand : près de 100 000 dans l'éducation, la santé, l'action sociale, plus de 50 000 dans l'administration. Dans le secteur agricole, 4 actifs sur 10 cesseront leur activité (soit près de 30 000 actifs).

Les taux de départ sont aussi très élevés dans des secteurs où les effectifs globaux sont plus faibles : production et distribution d'eau, de gaz et d'électricité, industrie automobile, mais aussi les activités financières, immobilières.

Enfin, des secteurs comme le commerce, les services aux entreprises, la construction compteront un nombre important de départs en termes d'effectifs (respectivement 46 000, 36 000, 26 000) même si les taux de départ sont plus faibles.

Il n'y a pas de lien direct entre le nombre de départs de fin d'activité et le nombre de postes à pourvoir.

Modèle prospectif « simulations de fins de carrière »

Le calcul du nombre de départs en fin d'activité repose sur un modèle prospectif de « simulations de fins de carrière ». Ce modèle fait appel à des techniques de micro-simulation inspirées de celles développées par le Centre d'analyse stratégique. Le principe est d'estimer le nombre d'actifs en emploi en 2005 qui cessent définitivement leur activité (retraite, préretraite, chômage avec dispense de recherche d'emploi ou pour raison de santé), année après année et jusqu'en 2020.

Le modèle reproduit les comportements observés dans le passé. Pour cela, il évalue dans un premier temps (à travers l'enquête emploi en continu qui est nationale) la probabilité de départ pour différentes catégories d'actifs définies par l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle...

Dans un deuxième temps, ce modèle de comportement est appliqué aux actifs de 36 à 65 ans en emploi en 2005 (les effectifs sont issus de l'exploitation des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007).

Le modèle ne prend pas en compte de possibles migrations interrégionales ou d'éventuels changements de métier qui pourraient intervenir avant le départ de fin d'activité.

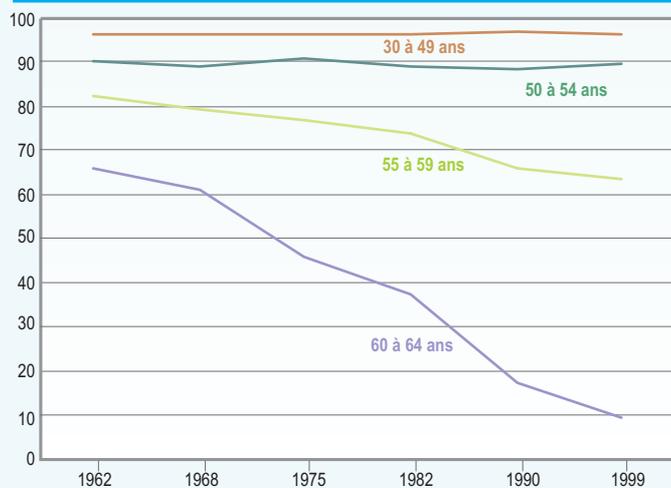
Trois scénarios sont proposés, pour tenir compte de l'augmentation prévisible de l'âge de fin d'activité :

- le scénario haut applique aux effectifs en emploi en 2005 les taux de départ réels observés dans l'enquête emploi de 1993 à 2002 ;
- le scénario central repousse d'un an l'âge de fin de carrière ;
- le scénario bas repousse de deux ans l'âge de fin de carrière.

Dans cette étude, ce sont les résultats du scénario central qui sont présentés.

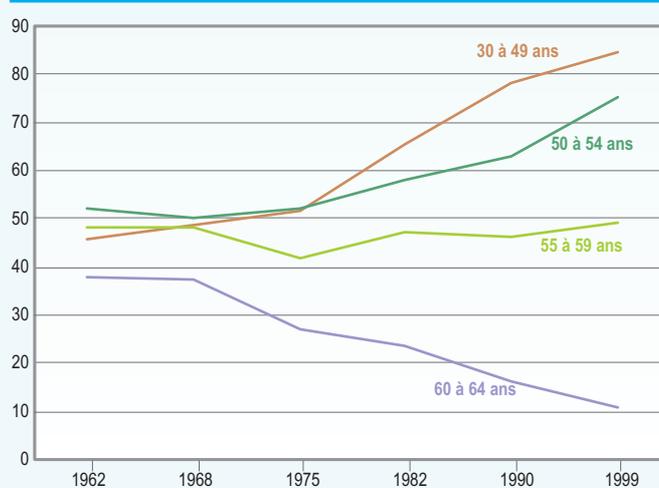
Évolution des taux d'activité par âge et sexe en Bretagne (en %)

Hommes



Source : Insee, recensements de la population

Femmes



Source : Insee, recensements de la population

Remarque : les taux d'activité 2005 n'étant pas directement comparables avec ceux des recensements précédents, les dernières données n'apparaissent pas sur ces graphiques.

Les remplacements dépendront de l'activité économique, des gains de productivité et des stratégies de recrutement dans les années à venir. Dans la fonction publique, par exemple, seulement un départ sur deux serait remplacé. Il peut y avoir de nombreux départs dans un secteur en déclin sans que cela ne se traduise par des recrutements de même ampleur.

D'ici 2020, les métiers de la fonction publique¹, toutes catégories confondues (A, B, C), compteront beaucoup de départs de fin de carrière. Les enseignants, les agriculteurs seront, en moyenne, 1 600 à partir par an d'ici 2020.

De nombreux employés des services aux particuliers et aux collectivités (agents d'entretien, aides à domicile et aides ménagères, assistantes maternelles, employés de maison) cesseront également leur activité.

Les professionnels de la santé seront aussi touchés : infirmiers ou sages femmes, médecins.

La proportion d'actifs employés en 2005 partiront d'ici 2020 est très élevée dans tous les métiers de la banque et de l'assurance (cadres, employés et techniciens) même si les effectifs concernés sont relativement faibles. De même, cette proportion est importante pour certains métiers liés à la gestion, l'administration des entreprises (cadres administratifs, dirigeants d'entreprises, mais aussi secrétaires).

Les départs en retraite massifs prévus conjugués à la faiblesse du taux d'activité des seniors, population en constante augmentation, vont devenir un challenge à relever en matière de politique d'emploi.

En 40 ans, chute des taux d'activité des plus de 55 ans

Pourtant, au début des années 1960, le taux d'activité des seniors était plutôt élevé : 62 %. Depuis, les difficultés rencontrées sur le

marché du travail à partir des années 1970, mais aussi les mesures politiques mises en place expliquent la baisse du taux d'activité aux âges les plus élevés. Les pouvoirs publics ont ainsi favorisé les politiques de retrait précoce pour maintenir l'emploi des moins de 50 ans. Les dispositifs de préretraite des 60-64 ans instaurés dans les années 1970 se sont étendus aux 55-59 ans dans les années 1980.

L'ordonnance de 1982 (mise en place au 1^{er} avril 1983) a fait passer l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans, ce qui explique la chute du taux d'activité des plus de 60 ans. Au cours des années 1990, les Dispenses de Recherche d'Emploi (DRE) se sont progressivement substituées aux mesures de préretraite.

¹-selon la nomenclature FAMILLES Professionnelles (FAP)

Des mesures récentes pour inciter les seniors à rester en emploi

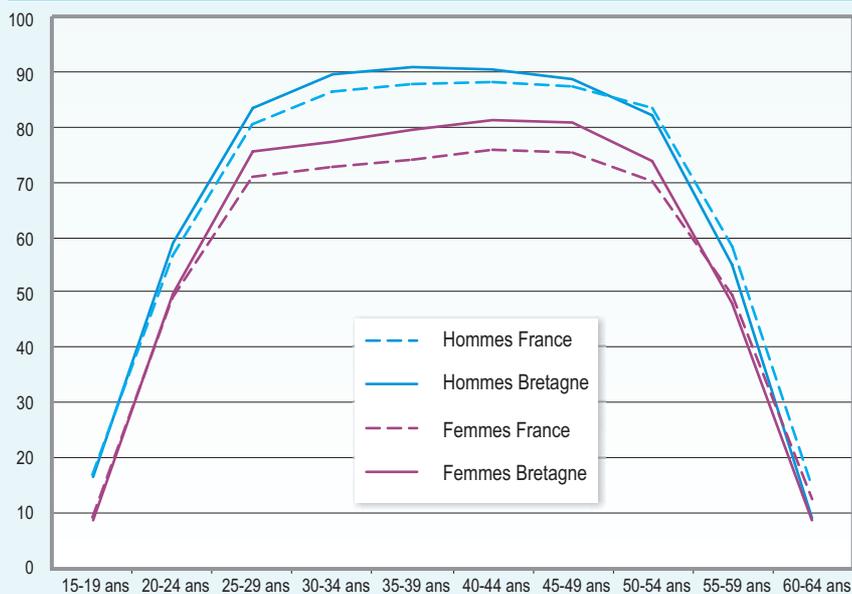
Dès la fin des années 1990, les pouvoirs publics ont cherché à réduire l'accès aux dispositifs de préretraite avec le souhait d'augmenter le taux d'activité des plus de 55 ans.

Les réformes récentes, notamment celle des retraites, visent à inciter les actifs à travailler plus longtemps.

La réforme des retraites de 2003 prévoit une augmentation progressive du nombre de trimestres cotisés pour l'ensemble des régimes. Le système de décote pénalise ceux qui partent en retraite sans avoir un nombre de trimestres suffisant tandis que la surcote incite les salariés à prolonger leur activité. Néanmoins, la réforme de 2003 a également institué un nouveau dispositif de sortie anticipée : les départs anticipés en retraite pour carrière longue. Les salariés ayant effectué des carrières longues, du fait d'une entrée précoce sur le marché du travail, avaient désormais la possibilité de partir à la retraite avant 60 ans.

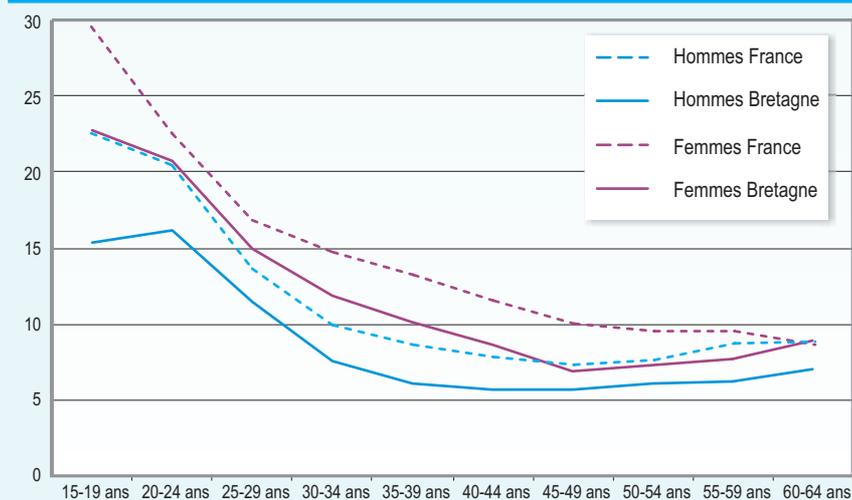
Le plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors prévoit notamment un réaménagement du cumul emploi-retraite. Par ailleurs, la loi sur les droits et les devoirs des demandeurs d'emploi d'août 2008 prévoit la suppression progressive des dispenses de recherche d'emploi.

Taux d'emploi selon l'âge et le sexe (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensements 2004 à 2007

Taux de chômage selon l'âge et le sexe (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensements 2004 à 2007

Une majorité d'emploi en CDI, mais les recrutements en CDD progressent

La majorité des seniors travaillent en CDI (74 %), proportion qui est sensiblement identique à celle des actifs plus jeunes. La proportion d'indépendants est beaucoup plus élevée (19 %) que pour les moins de 50 ans (11 %). La part des seniors qui occupent un emploi en contrat à durée déterminée (CDD), saisonnier ou en intérim (6 %) est plus faible que pour les moins de 50 ans (16 %). Néanmoins, les recrutements en CDD progressent chez les seniors.

Le temps partiel semble peu utilisé comme modalité de fin de carrière pour les hommes : seulement 5 % des hommes de 50 à 54 ans et 9 % de ceux qui ont de 55 à 59 ans sont à temps partiel.

Près d'un tiers des femmes seniors travaillent à temps partiel, soit la même proportion que les femmes de moins de 50 ans.

Une baisse d'activité des seniors plus marquée pour les hommes

Depuis le début des années 1960, les taux d'activité des hommes de 30 à 54 ans sont restés élevés et stables. En revanche, l'activité des hommes de plus de 55 ans a chuté de 1962 à 1999. La baisse est notable pour les hommes de 55 à 59 ans. La part des actifs est passé de 80 % à 60 %, mais elle est surtout très marquée pour les hommes de plus de 60 ans. Deux hommes sur trois étaient sur le marché du travail en début de période contre 1 sur 10 en fin de période.

Le taux d'activité des femmes a nettement augmenté à partir des années 1980. Il a ainsi presque doublé pour les femmes de 30 à 49 ans entre les années 1960 et les années 1990. En 1962, la moitié des femmes de 50 à 54 ans était sur le marché du travail, contre les trois quarts en 1999.

Le taux d'activité des femmes de 55 à 59 ans est resté relativement stable, tandis que celui des femmes de plus de 60 ans a baissé : 40 % au début des années 1960 contre 10 % à la fin des années 1990.

Seulement, un senior sur deux travaille

En 2005, 1 senior breton sur 2 est en emploi, soit un peu moins que le niveau national.

La Bretagne se situe parmi les régions qui enregistrent les taux d'emploi des seniors les plus bas (17^e rang sur 22). Le défi de l'emploi se pose tout autant en Bretagne qu'au niveau national, mais la relative faiblesse du taux d'emploi des seniors bretons s'explique en partie par la proportion importante de retraités dans la population bretonne.

Si la part des seniors en emploi diminue à partir de 50 ans, elle chute réellement à partir de 55 ans : seulement un peu plus de la moitié des Bretons âgés de 55 à 59 ans exercent un emploi. De 60 à 64 ans, moins d'un Breton sur dix est en emploi.

Chez les seniors de 50-59 ans ne travaillant pas, 87 % sont des inactifs : retraités ou pré-retraités, personnes ne travaillant pas pour raison de santé, personnes au foyer. 13 % recherchent donc un emploi, ce qui est relativement peu. La Bretagne se situe d'ailleurs parmi les régions qui ont les plus faibles taux de chômage² de seniors (7 %).

²- taux de chômage au sens du recensement

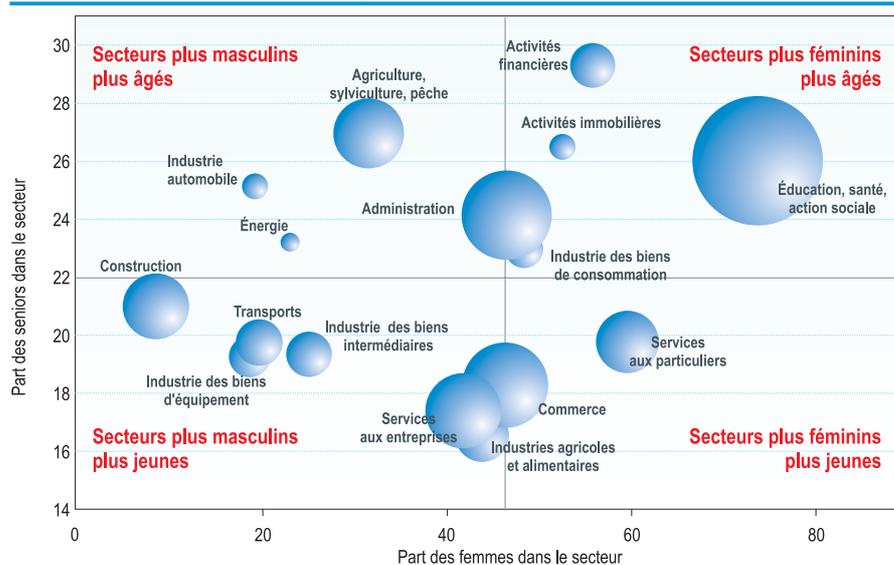
L'emploi des seniors concentré dans quelques secteurs

En 2005, en termes d'effectifs, cinq secteurs concentrent près des deux tiers de l'emploi des seniors dans la région. Les quatre premiers secteurs employeurs de seniors sont les mêmes au niveau national : il s'agit de l'éducation, santé, action sociale, l'administration, le commerce, les services aux entreprises. Vient ensuite l'agriculture, sylviculture, pêche, secteur qui a un poids important dans la région.

En 2005, 274 000 personnes âgées de 50 à 64 ans travaillent en Bretagne, soit 22 % de l'emploi total. Cette proportion est inférieure de 0,7 point à la moyenne nationale. En effet, dans la plupart des secteurs, il y a proportionnellement moins de seniors en Bretagne qu'au niveau national sauf dans les activités financières et l'industrie automobile.

Près de la moitié des seniors qui travaillent sont des femmes. Les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, des services aux particuliers sont très féminisés.

Nombre de seniors en Bretagne par secteur (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007

Lecture : dans l'éducation, santé, action sociale, les seniors occupent 26 % des emplois. Dans le même secteur, 74 % des emplois sont occupés par des femmes.

La taille de la bulle est proportionnelle au nombre de seniors du secteur.

Plus de difficultés pour sortir du chômage

Fin 2008, 23 000 demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont inscrits en Bretagne. Ils représentent 15 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C*. Près de deux tiers d'entre eux sont âgés de 50 à 54 ans. Les femmes sont plus représentées parmi ces demandeurs d'emploi seniors (57 %) que parmi les demandeurs d'emploi de moins de 50 ans (53,5 %). Ils recherchent le plus souvent des emplois à temps plein (près des deux tiers d'entre eux), mais la part de ceux qui recherchent un emploi à temps partiel (un quart des personnes) est plus élevée que pour les moins de 50 ans (10 %).

Les licenciements constituent le principal motif d'inscription des seniors à Pôle emploi. Ils sont deux fois plus fréquents pour ces derniers (31 %) que pour les moins de 50 ans. Il s'agit moins souvent de licenciements économiques (7,5 % des inscriptions de seniors) que de licenciements pour motif personnel.

30 % des seniors s'inscrivent à Pôle emploi suite à une fin de contrat à durée déterminée ou de mission d'intérim.

Une fois au chômage, les seniors éprouvent d'importantes difficultés à retrouver un emploi : leur ancienneté moyenne dans la demande d'emploi est beaucoup plus élevée (près de 20 mois) que celle des moins de 50 ans (près de 10 mois).

Fin 2008, près d'un senior sur deux est demandeur d'emploi depuis plus d'un an. Le chômage de très longue durée (plus de deux ans) concerne 1 senior sur 4.

Sous certaines conditions, un demandeur d'emploi senior, indemnisé ou non, peut demander à bénéficier d'une dispense de recherche d'emploi. Il n'est plus alors dans l'obligation de rechercher activement un emploi et sort des listes de demandeurs d'emploi.

En janvier 2009, le nombre de chômeurs qui bénéficient d'une Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) est important : 13 000 personnes.

La loi du 1^{er} août 2008 prévoit un resserrement progressif des conditions d'entrées en DRE à partir de 2009, puis la suppression du dispositif en 2012.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

* depuis mars 2009, les données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont répertoriées en cinq nouvelles catégories statistiques :

A - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

B - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

C - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;

D - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi pour diverses raisons (stage, formation, maladie...), sans emploi ;

E - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Les hommes seniors en emploi ont un profil différent de leurs cadets

En 2005, 142 000 hommes âgés de 50 à 64 ans sont en emploi.

Chez les seniors, la part des cadres est élevée : 20 % contre 13 % pour les moins de 50 ans. En effet, d'une part, l'âge peut favoriser l'avancement des individus vers un statut plus qualifié, d'autre part, les retraits précoces d'activité sont plus fréquents pour les ouvriers et les employés.

Le nombre d'ouvriers, d'employés, de professions intermédiaires de 55 à 59 ans est quasiment divisé par deux par rapport à la tranche d'âge de 50 à 54 ans, tandis que le nombre de cadres baisse seulement de 20 %. Ainsi, la part des ouvriers diminue tandis que celle des cadres augmente.

La part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise est plus élevée chez les seniors. Un tiers d'entre eux a plus de 50 ans, ce qui pose la question de la transmission des entreprises. Ils ont une activité dans les secteurs de la construction, du commerce et des services aux particuliers (surtout les hôtels et restaurants).

Les secteurs d'activité des ouvriers sont assez diversifiés, mais une grande partie d'entre eux travaillent dans la construction, le commerce et les transports. Les industries agroalimentaires, l'administration et l'intérim emploient aussi de nombreux ouvriers.

Répartition des actifs occupés en Bretagne selon la catégorie socioprofessionnelle en 2005 (en %)

	Moins de 50 ans		50 ans ou plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	5	2	7	6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7	4	13	6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	13	9	20	9
Professions intermédiaires	22	26	22	22
Employés	12	47	8	45
Ouvriers	41	12	30	12
Total	100	100	100	100

source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007

Les cadres, professions libérales et professions intermédiaires travaillent dans un nombre de secteurs assez restreint : éducation, santé, action sociale, administration, services aux entreprises (surtout le conseil et l'assistance, et les postes et télécommunication), commerce (surtout de gros).

La structure socioprofessionnelle des hommes de plus de 60 ans est particulière, mais les effectifs concernés sont faibles (6 000 contre 53 000 pour les 55-59 ans). Passé 60 ans, près d'un Breton sur deux a un statut d'indépendant, ce qui est nettement plus élevé qu'au niveau national (37 %). Sont encore en emploi des cadres, professions libérales ou intermédiaires, des artisans, agriculteurs, commerçants et chefs d'entreprises.

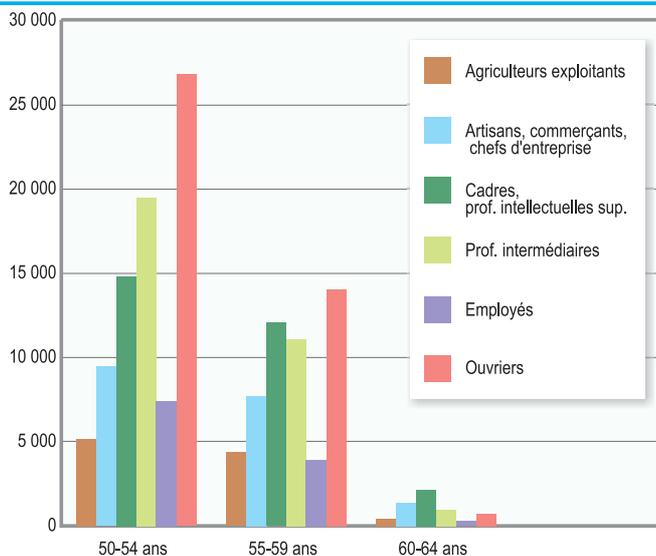
Les femmes seniors en emploi ressemblent à leurs cadettes

En Bretagne, 132 000 femmes âgées de 50 à 64 ans travaillent.

Comme leurs cadettes, la majeure partie d'entre elles occupent des postes d'employées (45 %). Plus de 20 % ont un statut de professions intermédiaires, tandis que 12 % sont ouvrières et 9 % cadres. La part des seniors parmi les agricultrices, les artisanes, commerçantes, chefs d'entreprises est plus importante que dans les autres métiers, mais leurs effectifs sont relativement faibles. La répartition socioprofessionnelle des seniors femmes est donc peu différente de celle des autres femmes en emploi.

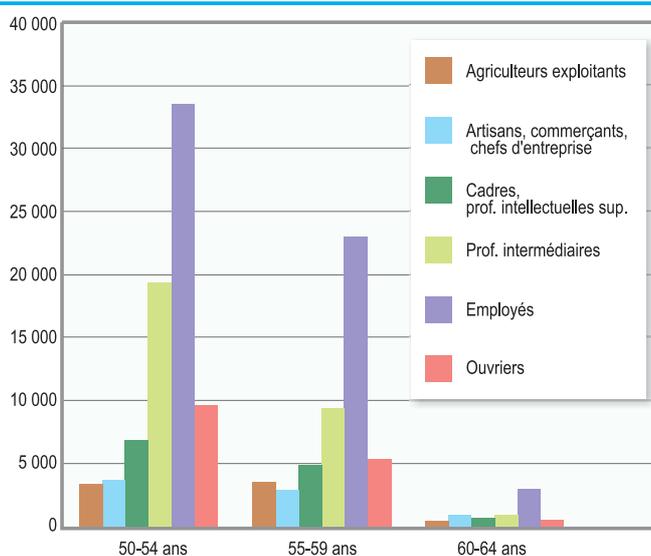
Nombre moyen de seniors en emploi par tranche d'âge, sexe et catégorie socioprofessionnelle

Hommes



Source : Insee, recensements de la population

Femmes



Source : Insee, recensements de la population

La plupart des employées travaillent dans quelques secteurs : près du tiers travaillent dans le secteur santé, action sociale (agents de services dans les hôpitaux, aides-soignantes, assistantes maternelles et aides à domicile...), 17 % dans l'administration, 10 % dans le commerce (surtout de détail) et dans les services aux particuliers (surtout les services personnels et domestiques, mais aussi les hôtels et restaurants).

Une grande partie des cadres, professions libérales ou intermédiaires exerce dans l'éducation, la santé et l'action sociale et dans l'administration.

Les secteurs d'activité des ouvrières sont plus diversifiés, mais 40 % d'entre elles travaillent dans les industries agroalimentaires, l'intérim, et les industries des biens de consommation.

Passé 60 ans, les femmes en emploi ne sont plus très nombreuses (6 400 femmes contre 50 000 pour la tranche d'âge 55-59 ans). Il s'agit en grande partie d'employées : assistantes maternelles, aides à domicile et aides

ménagères, agents d'entretien, employées de maison, mais aussi des agricultrices et des commerçantes. Ces personnes restent probablement en emploi pour améliorer leur pension de retraite.

Définitions

Population active : actifs occupés + chômeurs

Population totale : population active + inactifs

Taux d'emploi : actifs ayant un emploi / population totale * 100

Taux d'activité : population active / population totale * 100

Taux de chômage : chômeurs/population active * 100

Pour les seniors, les mêmes calculs sont appliqués à la population des 50-64 ans.

Taux d'emploi des seniors : actifs de 50-64 ans ayant un emploi / population totale des 50-64 ans.

Pour en savoir plus

- La population active bretonne au 1^{er} janvier 2005 / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : Octant. - N° 111 (2008, janv.). - P. 13-16. - Accessible en ligne.
- Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050 / Elise Coudin. - Dans : Insee résultats. Société ; n° 63 (2007, avr.). - Système en ligne.
- Recrutements et départs des entreprises des salariés âgés de plus de 50 ans / Frédéric Lainé, Pierre Marioni ; Insee. - Dans : La Société française : données sociales. - (2006, mai). - P. 273-282. - Accessible en ligne.
- Emploi des seniors aquitains : loin de l'objectif de Lisbonne / Bernadette de la Rochère. - Dans : Insee Aquitaine le quatre pages ; n° 180 (2008, oct.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Un Languedocien sur trois va cesser son activité dans les quinze prochaines années / Insee Languedoc-Roussillon. - Dans : Repères synthèse : pour l'économie du Languedoc-Roussillon ; n° 8 (2008, août). - 6 p. - Accessible en ligne.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020 / Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Sylvain Adaoust, Rémi Belle. - Dans : Sud Insee : l'essentiel ; n° 129 (2009, janv.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Les plus de 50 ans et l'emploi en Basse-Normandie / Insee Basse-Normandie. - Caen : Insee, 2008. - (Les Dossiers). - Système en ligne.
- Les seniors et l'emploi / Insee Picardie ; Direction régionale du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle ; Daniel Belhumeur, Alexandre Bogner, Fabien Camacho... [et al.]. - Amiens : Insee, 2007. - 72 p. - Accessible en ligne.
- Les mouvements de main-d'œuvre en Bretagne en 2007 / Gwenaël Poirier, Joël Bodennec ; Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne. - Rennes : DRTEFP, 2009. - 12 p. - Système en ligne.
- Les seniors sur le marché du travail en Bretagne / Direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne. - Rennes : DRTEFP, 2007. - Système en ligne.
- Les métiers en 2015 / Olivier Chardon ; Marc-Antoine Estrade ; Centre d'analyse stratégique ; Direction de l'Animation de la recherche et des statistiques. Dans : Série « Qualifications et prospective » - n° 6 - 240 p. ; - Paris : La Documentation française, 2007. - Accessible en ligne.
- Les retraites en 2007 / Alexandre Deloffre ; Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. - Dans : Série études. Document de travail ; n° 86 (2009, mars). - 18 p. - Accessible en ligne.
- Emploi et chômage des 50-64 ans en 2007 / Claude Minni, Pierre Marioni, Roselyne Merlier... [et al.] ; Dares. - Dans : Premières informations et Premières synthèses ; n° 44.2 (2008, oct.). - 8 p.
- Colloque "Âge et travail" : emploi et travail des seniors : des connaissances à l'action : 13 mars 2007 / coordination Pierre Marioni ;
- Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques. - Paris : Dares, 2007. - 123 p. - (Document d'études ; 125). - Accessible en ligne.
- www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr
- www.insee.fr
- www.travail-solidarite.gouv.fr/emploi-seniors/v2/
- www.cee-recherche.fr
- www.sante.gouv.fr/drees/
- www.cnaf.fr/

Directeur de la Publication : Bernard Le Calvez

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Brigitte Cariou - Dominique Bertier

Auteurs : Florence Le Bris, avec l'appui de Gwenaël Poirier (DRTEFP Bretagne)

ISSN 1276-972X - © Insee 2009

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 99 29 33 33

Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique :

0 825 889 452 (0,15 € la minute)